



20 juin 2013
CC/10/2011-2016/lr

CONSEIL COMMUNAL

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY
DU 10 JUIN 2013**

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2013
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communication des délégués des différentes associations intercommunales
6. Election du Bureau :
 - 6.1 Election du Président
 - 6.2 Election du 1er Vice-président
 - 6.3 Election du 2e Vice-président
 - 6.4 Election de 2 scrutateurs
 - 6.5 Election de 2 scrutateurs-suppléants
7. Nomination de la Commission de gestion
8. Nomination de la Commission des finances
9. Nomination d'une Commission pour l'étude du règlement communal
10. Préavis no. 23 de la Municipalité relatif aux comptes communaux pour l'année 2012
11. Préavis no. 24 – Rapport de gestion pour l'année 2012
12. Préavis no. 25 de la Municipalité relatif à l'adoption d'un règlement communal sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales
13. Préavis no. 26 de la Municipalité relatif à l'addenda au plan partiel d'affectation « Le village » concernant les parcelles nos. 151 et 152
14. Préavis no. 27 de la Municipalité relatif à l'octroi de la bourgeoisie d'honneur à M. Jean-Pierre Balmat
15. Propositions individuelles et divers

1. Appel

28 personnes sont présentes, 9 sont excusées et 3 absentes. Le quorum est atteint, la majorité est fixée à 15. L'assemblée peut délibérer valablement. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2013

Au point 3), Mme Olivia Husmann relève qu'au point 3) c'est elle qui est nommée et non pas Mme Sonia Husmann. Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec cette modification. Le Président remercie la secrétaire.

3. Communications du Bureau

Le Président remercie les organisateurs, Olivia et Alfred Husmann et Samuel Cavuscens, pour l'organisation de la sortie du Conseil du 8 juin. Il y avait de nombreux absents, le quorum n'était pas atteint. Nous sommes allés au Mont-Crosin pour un exposé et visite des éoliennes et au Mont-Soleil pour une visite des parcs de panneaux photovoltaïques. Il faisait beau et chaud et nous avons mangé au Mont-Crosin. Le soir, la pluie et un buffet nous

attendaient à la salle communale. Les anciens Syndics. MM. Mühlemann, Tschopp et Balmat étaient présents, ainsi que M. Beetschen, ancien Président du Conseil. S. Schmidt était excusé.

Le Président a reçu deux courriers. Un de S. Cavuscens qui présente ses excuses pour son absence de ce soir et informe qu'il est candidat au poste de 2^e Vice-président.

L'autre de Mme Edith Van Mourik qui exprime ses sentiments au sujet des rumeurs de départ de M. N. Cocaj, gérant de l'épicerie. Elle est reconnaissante qu'un gérant qui donne satisfaction ait été trouvé, elle apprécie que ce gérant ait su faire du magasin un lieu de rencontre et elle juge que la valeur pratique et sociale du magasin mérite une subvention de la commune. Son espoir est qu'une solution aux éventuels problèmes financiers soit trouvée. Elle demande à être informée du développement de la situation.

4. Communications de la Municipalité

S. Schmidt, Syndic, attire l'attention du Conseil que mercredi 12 juin se tiendra au Théâtre des Rojalets une séance d'information sur la piscine/patinoire des Rojalets, sur l'état d'avancement du projet avec des maquettes, des photomontages et des informations sur le coût de l'opération. Il souhaite qu'un grand nombre de conseillers s'y rendent.

Concernant le PPA du Torry, la Municipalité a décidé de reprendre la réflexion sur certains aspects du projet. Le 3 juillet, une séance conjointe réunira les membres des Commissions de l'aménagement du port et des rives, de l'urbanisme, des finances ainsi que des représentants de la Coopérative avec son Président M. Jean-Claude Gandur, ainsi que la Municipalité.

Le Syndic a pris connaissance de tous ménages distribué récemment par un groupe d'opposants et rappelle qu'il s'agit d'un débat démocratique. Il regrette que l'argumentation s'appuie sur certaines données erronées qui pourraient fausser le débat. L'estimation des coûts à charge de la commune est fantaisiste.

Concernant la boulangerie/épicerie et le courrier de Mme Van Mourik, P. Simon vous donnera quelques informations précises à ce sujet. Le Syndic redit que la Municipalité soutient de manière concrète les commerçants, car ils représentent un lien social dans la commune, et celle-ci attache une importance toute particulière à la bonne marche de leurs affaires.

Concernant la petite rive et la barrière construite au bord du lac, la Municipalité est en attente de la décision du TA (Tribunal administratif) suite aux deux recours des propriétaires ; un s'opposant à notre décision de démolition et l'autre à notre décision de ne pas délivrer le permis de construire.

Les Variations musicales auront lieu cette année du 25 août au 1^{er} septembre. Elles contribuent, avec la fête du village organisée par l'Amicale, au rayonnement de Tannay.

Appel d'offres :! Pour l'UAPE, nous aurions besoin d'une personne qui pourrait donner 10,5 h par semaine (50% à la pause déjeuner, 50% à la fin de la journée) de son temps pour divers travaux ménagers. Ce poste a été rempli à satisfaction par un jeune homme qui souhaite maintenant passer à autre chose. Merci de signaler d'éventuels candidats à la Municipalité.

P. Simon

Les travaux de consolidation des berges du Torry n'ont pas pu être terminés à cause du mauvais temps. La collaboration entre l'ORPC (Office régional de placement) et l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) pour le nettoyage du Torry a été reportée. Les travaux de remise en état des routes agricoles sont pratiquement terminés. Une surface de parking sera aménagée en bas de la Vy Serpettaz. Une demande de crédit pour poser des éclairages plus économiques et de meilleure qualité le long de la RC2b (route de St-Cergue) sera soumise prochainement.

Des travaux de rénovation des chambres de l'hôtel sont à prévoir. La literie, qui date de 20 ans, devrait être changée et un préavis vous sera soumis en septembre prochain. Des travaux ont déjà été entrepris suite à des fuites d'eau.

Pour l'auberge et l'épicerie, la conjoncture économique est difficile. La Municipalité a étudié les différentes variations du chiffre d'affaires et a rédigé des baux plus favorables. Nos commerces ne rapportent pas beaucoup à la commune et des investissements ont été faits ainsi que les autorisations nécessaires demandées. En 2012, il y a eu une diminution de 38% dans la restauration et notre gérant est également touché. Les rumeurs de départ de MM. Cocaj et Zumberi ne sont pas fondées.

B. Bory

Beaucoup d'études et de travaux sont en cours. Dans le cadre de la Commission culturelle, notez dans vos agendas la date du 15 septembre pour le « Parvis d'artistes ».

5. Communications des délégués des différentes associations intercommunales

N. Wermuth-Keyaerts

Les comptes de fonctionnement de l'**AJET** s'élèvent à plus de CHF 5 mio. La participation des communes s'élève à CHF 1'989'848 dont :
UAPE : CHF 1'123'003 (CHF 606'660 en 2011). Cette augmentation est due à la nouvelle grille tarifaire votée en 2011. Nous avons atteint l'objectif de la répartition 40% parents, 40% communes et 20% subventions. A la fin de 2011, il y avait 522 enfants inscrits aux UAPE.
Coppalines : CHF 950'623 (CHF 622'448 en 2011)
AMF (accueil en milieu familial) : CHF 194'125 (CHF 197'572 en 2011)
La participation de Tannay est de CHF 173'000.
Les comptes 2012 de l'**AJET** ont été acceptés à l'unanimité.

S. Radjavi

Le 30 mai, **COMITA** a tenu son Assemblée Générale Ordinaire en présence des actionnaires municipaux. Rapport de gestion et comptes 2012 furent présentés et approuvés. Dans le cadre des discussions, afin d'alléger la charge fiscale, M. BALMAT a suggéré de transformer COMITA de société anonyme, forme juridique actuelle, en société de droit public sur le modèle de l'ASCOT. Un dialogue sera engagé avec l'autorité fiscale cantonale. La liquidation de COMITA n'est donc plus d'actualité et sa fortune résiduelle sera affectée à la réalisation d'un projet d'intérêt public.

A. Mir a assisté à la séance du Conseil Intercommunal du **Conseil régional**.

Séance légère avec comme point important l'acceptation du préavis pour la constitution d'un fonds à l'innovation régionale de CHF 75'000. A savoir que le Canton met la même somme dans le fonds. Il est intéressant de savoir que le Canton dispose d'argent et qu'il faut savoir le lui demander."

6. Election du Bureau :

6.1 Election du Président

C. Chatton, Vice-président, informe l'assemblée que M. Gilbert Caillet est candidat à la présidence. Il n'y a pas d'autres candidats. G. Caillet est réélu par acclamation. Il rappelle que cette élection devrait avoir lieu à bulletin secret selon la loi actuelle mais que cela ne sera plus exigé avec la loi valable dès le 1^{er} juillet prochain.

6.2 Election du 1er Vice-président

M. Claude Chatton se représente. Il n'y a pas d'autres candidats et C. Chatton est réélu par acclamation.

6.3 Election du 2e Vice-président

M. Samuel Cavuscens est absent ce soir mais candidat à la 2^{ème} vice-présidence. Il n'y a pas d'autres candidats et S. Cavuscens est réélu par acclamation.

6.4 Election de 2 scrutateurs

Mmes Françoise Gerig et Rose-Marie Sacchetto sont candidates. Il n'y a pas d'autres candidats et elles sont réélues par acclamation.

- 6.5 Election de deux scrutateurs-suppléants
M. Yves Deferne et Mme Elfriede Egger (absente ce soir et n'ayant pas émis de souhait) sont candidats. Il n'y a pas d'autres candidats. Y. Deferne et E. Egger sont réélus par acclamation.

Le Président relève que le Bureau est formé d'une bonne équipe et remercie ses membres.

7. Nomination de la Commission de gestion

MM. Eric Bolay (absent, mais candidat), Bernard Chesaux (absent mais candidat), Yves Deferne, Jean-Pierre Kaltenrieder et Nathan Finkelstein, membres sortants, sont candidats. Il n'y a pas d'autres candidats. Ces cinq personnes sont réélues par acclamation.

8. Nomination de la Commission des finances

Mme Nicole Wermuth Keyaerts, MM. Jean-Pierre Fonta, Jean-Louis Jacquinod, Jean-Marc Keller et Arcadio Mir, membres sortants, sont candidats. Il n'y a pas d'autres candidats. Ces cinq personnes sont réélues par acclamation.

9. Nomination d'une Commission pour l'étude du règlement communal

Le Syndic informe que la nouvelle loi sur les communes entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2013 et que le règlement communal doit être modifié sur quelques points secondaires. Une Commission ad hoc étudiera ce nouveau règlement, l'Etat ayant fourni des documents mentionnant en parallèle l'ancien et le nouveau règlement.

Sont candidats MM. Stéphane Radjavi, Jean-Louis Jacquinod, Nathan Finkelstein, Mmes Marie-Danièle Guex et Françoise Gerig. Il n'y a pas d'autres candidats. Ces cinq personnes sont nommées par acclamation.

10. Préavis no. 23 de la Municipalité relatif aux comptes communaux pour l'année 2012

M. Wüst présente le préavis point par point.

Le bénéfice annuel s'élève à CHF 9'242.25

Le solde des dépenses d'investissement au 31.12.2012 est de CHF 5'839'910.00.

Le rapport de la commission de gestion propose d'accepter le préavis.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis no. 23 est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie M. Wüst et Mme Solange Muraca, boursière, pour leur travail.

11. Préavis no. 24 – Rapport de gestion pour l'année 2012

Le préavis est présenté par le Syndic qui relève qu'un tel rapport est établi depuis deux ans. Il s'agit maintenant d'une obligation et le rapport est transmis à la Préfecture.

Le rapport de la Commission de gestion est favorable.

A. Husmann félicite la Municipalité pour ce rapport qui résume toute l'activité de l'année écoulée.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis no. 24 est accepté à l'unanimité.

12. Préavis no. 25 de la Municipalité relatif à l'adoption d'un règlement communal sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales

Le Syndic présente le préavis. Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis no. 25 est accepté à l'unanimité.

13. Préavis no. 26 de la Municipalité relatif à l'addenda au plan partiel d'affectation « Le village » concernant les parcelles nos. 151 et 152

B. Bory informe que le préavis a été modifié au point 4 et qu'un nouveau document a été distribué en début de séance. Un chemin piéton a été finalisé par une servitude signée par tous les propriétaires. Les faîtes des toits ont été modifiés.

Le rapport de la Commission d'urbanisme est lu en séance par M. Dunning.

B. Bory rappelle que les propriétaires de ces parcelles sont encore au régime du PGA de 1983, ce qui est une inégalité de traitement. L'Etat n'avait pas vu le problème.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

Le préavis no. 26 est accepté à l'unanimité.

14. Préavis no. 27 de la Municipalité relatif à l'octroi de la bourgeoisie d'honneur à M. Jean-Pierre Balmat

Le Syndic présente le préavis et relève qu'il n'y a pas encore de bourgeois d'honneur à Tannay. Avec le départ fin mars de l'ancien Syndic, M. Jean-Pierre Balmat, l'occasion était toute trouvée pour une telle nomination. Ce titre est honorifique. Une petite fête serait organisée à laquelle tous les villageois seraient convoqués pour remettre à M. Balmat un diplôme de bourgeois d'honneur.

F. Nassisi demande s'il y a une différence entre la bourgeoisie et la bourgeoisie d'honneur. Le Syndic répond que cette dernière ne donne aucun droit.

Le préavis no. 27 est accepté à la majorité moins une abstention.

15. Propositions individuelles et divers

M. Dunning demande si un courrier sera envoyé à tous les habitants concernant l'épicerie et l'auberge. Le Syndic informe qu'il a déjà répondu à Mme Van Mourik et que la Municipalité en parlera dans le Tannayroli. P. Simon a envoyé tous les échanges de correspondance aux Conseillers/ères.

P. Keyaerts relève l'excellent travail de M. Wüst pour les finances. Il estime qu'il a fait un travail extraordinaire et qu'il a bien expliqué les comptes et que cela mérite des applaudissements.

P. Keyaerts rappelle que samedi 15/6 l'Amicale fera la tournée des habitants pour récolter les lots pour la fête au village.

Le Président clôt la séance à 22h30 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président :
Gilbert Caillet



La Secrétaire:
Liselotte Ramseyer



